



Editorial par Abdellatif Chaouite

La réalité des discriminations ethniques (qui nous interrogent plus particulièrement ici) n'est plus, utilement, à démontrer. Cependant, malgré l'opérationnalité de la dernière loi (Lois et articles depuis 2001) et, depuis, le déploiement d'une pédagogie et de politiques publiques dites de lutte contre les discriminations, ces dernières se perpétuent. Sans doute conviendrait-il alors d'interroger leurs ressorts autrement.

Dans ce sens, une coïncidence peut être frappante : l'émergence quasi concomitante dans les débats publics, lors des années 1990, de la question des discriminations et de celle des mémoires et de l'histoire de l'immigration. Ni l'une ni l'autre n'étaient évidemment absentes auparavant, mais l'acuité qu'elles ont prise à ce moment-là peut être significative à un double titre : celui dont nous ne pouvons sans doute pas encore mesurer toute la portée parce qu'il consiste en une véritable *mutation anthropologique* en cours et dont la question de la « diversité » sociale et culturelle est un des signes majeurs ; et celui qui concerne plus précisément le dossier présent, le lien entre ces deux dimensions : discriminations ethniques et histoire-mémoire de l'immigration.

Les discriminations, du point de vue social, juridique et politique concernent les rapports sociaux dans leur synchronie alors que l'histoire et les approches mémoriales éclairent ces rapports dans leur diachronie. Leur émergence concomitante dans les débats interroge cependant sur l'*enracinement* des premières dans la dimension seconde : leur encrage autrement dit dans les espaces *et* dans le temps, dans les territoires *et* dans l'histoire (le sens négatif actuel du mot discrimination est apparu dans les années 1950, en pleine période de la colonisation).

S'interroger sur cette articulation pourrait éclairer, pour le moins, deux facettes importantes des réalités de ces discriminations : leur ampleur (elles sévissent dans tous les champs : habitat, accès aux droits, éducation, entreprise, santé, loisirs, etc.) et la difficulté de leurs éradications. On pourrait alors se poser la question d'une certaine « normalisation » de ces discriminations dans les imaginaires sociaux, par le biais de mécanismes de reproduction (sur le plan social) et/ou de répétition (sur le plan mental). Plus qu'un simple *symptôme* de dysfonctionnement (objet de veille juridique et politique sur le pilier Égalité), elles seraient à apprêhender comme une véritable *formation psycho-sociale*, inscrite profondément dans ce qui structure les rapports sociaux : au niveau des rapports au territoire (assignations), dans les modalités de régulation de la vie sociale (travail, expression des identités, etc.), dans le rapport à la citoyenneté (droit de vote des étrangers) et dans le rapport à l'histoire (coloniale et post-coloniale). Autant dire que l'enjeu de la déconstruction de cette formation dépasse les approches pédagogiques classiques et nécessite son inscription au cœur de la métamorphose aussi bien de la question sociale que la question urbaine.

Ce que ces réalités aujourd'hui révélées mettent en jeu, ce ne sont pas seulement les *contenus* des pensées (sciemment construits ou inconsciemment répétitifs), mais les *manières* mêmes (ou la grammaire) de penser les rapports sociaux aujourd'hui. C'est à ce travail qu'il faut s'atteler pour changer ces rapports, autrement dit s'atteler à construire une *politique* inspirée aussi bien par une « Poétique de la Relation » (E. Glissant). Cela nécessite un double travail d'élaboration : la *déconstruction historique et mémorielle* de ce qui a « normalisé » les discriminations, et la *déconstruction des pratiques actuelles* issues de cette normalisation.

Cette livraison souhaite contribuer, en complémentarité avec d'autres approches, à ce travail de déconstruction des processus de discriminations en mettant en dialogue des regards analytiques sur leurs facteurs génératifs et des regards critiques sur les pratiques actuelles. Cette mise en dialogue nous semble nécessaire pour une approche *pratique*, susceptible d'aider les acteurs concernés (notamment de la politique de la ville), au-delà aussi bien des diagnostics (aujourd'hui établis) que des démarches de sensibilisation, tout aussi nécessaires mais souvent non suffisantes.